



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2014-15 du 25 Octobre 2014

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le titre V de la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le décret Impérial n°2010-08 du 15 août 2010,

Vu le décret Impérial n°2014-05 du 16 mai 2014,

Vu les services personnels rendus à l'Empereur par l'intéressé le 15 septembre 2014 à PARIS,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et crétons :

Article premier

M. Michel DELABRE, Chevalier de l'OEI, est nommé Chevalier dans l'Ordre de l'Amphore.

L'Empereur de la Basse Chesnaie

Frank-Marc 1er